

# Gabriel ROSNOBLET

Expert comptable

Commissaire aux comptes

---

## **A G L C A**

Agence pour la gestion, la liaison et le conseil  
aux associations

Association loi 1901  
Maison de la Vie Associative  
Place du Champ de Foire  
01000 Bourg en Bresse

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**sur les comptes annuels**

# AGLCA

Association loi 1901  
2 Boulevard Irène Joliot Curie  
01000 Bourg en Bresse

## Rapport du commissaire aux comptes

### sur les comptes annuels au 31/12/2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de AGLCA – agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations – tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Certification sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les engagements à réaliser sont constatés en charges de l'exercice 2011 et les fonds dédiés corrélatifs sont détaillés dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bourg en Bresse, le 1<sup>er</sup> juin 2012



Gabriel Rosnoble



## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	33 298	33 298		25
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	316 123	314 249	1 873	3 648
Installations techniques, matériel et outillage	612 317	513 495	98 823	45 544
Autres immobilisations corporelles	68 975	62 322	6 654	6 635
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 030 713</b>	<b>923 364</b>	<b>107 349</b>	<b>55 852</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	1 911		1 911	2 146
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	778	778		
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	90 123	7 537	82 586	99 823
Autres créances	134 817		134 817	144 840
Divers				
Valeurs mobilières de placement	10 510		10 510	65 938
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	94 391		94 391	28 667
Charges constatées d'avance	14 173		14 173	13 042
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>346 702</b>	<b>8 315</b>	<b>338 387</b>	<b>354 456</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 377 416</b>	<b>931 679</b>	<b>445 737</b>	<b>410 308</b>

**Gabriel ROSNOBLET**  
 Expert Comptable  
 Commissaire aux Comptes

## Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	73 493	40 331
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>26 927</b>	<b>33 162</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>100 420</b>	<b>73 493</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques	5 516	13 557
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 516</b>	<b>13 557</b>
Fonds dédiés sur subventions		20 896
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		<b>20 896</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	49 966	17 878
<i>Découverts et concours bancaires</i>	5 833	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	55 799	17 878
Emprunts et dettes financières diverses	3 000	3 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		300
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 804	62 105
Dettes fiscales et sociales	158 333	183 004
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 477	30 908
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	10 387	5 166
<b>DETTES</b>	<b>339 801</b>	<b>302 361</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>445 737</b>	<b>410 308</b>

**Gabriel ROSNOBLET**  
*Expert Comptable*  
 Commissaire aux Comptes

## Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	4 564,30	16 128,12	-11 563,82	-71,70
Production vendue	472 955,11	478 281,50	-5 326,39	-1,11
Subventions d'exploitation	984 795,13	980 618,00	4 177,13	0,43
Reprises et Transferts de charge	68 703,75	109 965,56	-41 261,81	-37,52
Cotisations	4 431,00	4 614,50	-183,50	-3,98
Autres produits	5 069,00	3 398,72	1 670,28	49,14
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 540 518,29</b>	<b>1 593 006,40</b>	<b>-52 488,11</b>	<b>-3,29</b>
Achats de marchandises	2 753,01	8 124,75	-5 371,74	-66,12
Achats de matières premières	3 366,41	3 121,46	244,95	7,85
Variation de stock de matières premières	234,79	11,28	223,51	NS
Autres achats non stockés et charges externes	491 800,81	407 695,17	84 105,64	20,63
Impôts et taxes	62 624,15	76 791,58	-14 167,43	-18,45
Salaires et Traitements	632 025,82	685 217,90	-53 192,08	-7,76
Charges sociales	283 726,73	296 804,40	-13 077,67	-4,41
Amortissements et provisions	51 594,24	59 411,45	-7 817,21	-13,16
Autres charges	2 092,13	4 728,31	-2 636,18	-55,75
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 530 218,09</b>	<b>1 541 906,30</b>	<b>-11 688,21</b>	<b>-0,76</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 300,20</b>	<b>51 100,10</b>	<b>-40 799,90</b>	<b>-79,84</b>
Produits financiers	1 560,20	129,21	1 430,99	NS
Charges financières	1 133,14	937,52	195,62	20,87
<b>Résultat financier</b>	<b>427,06</b>	<b>-808,31</b>	<b>1 235,37</b>	<b>-152,83</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>10 727,26</b>	<b>50 291,79</b>	<b>-39 564,53</b>	<b>-78,67</b>
Produits exceptionnels	11 227,69	17 780,53	-6 552,84	-36,85
Charges exceptionnelles	15 924,16	14 136,59	1 787,57	12,64
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-4 696,47</b>	<b>3 643,94</b>	<b>-8 340,41</b>	<b>-228,88</b>
Report des ressources non utilisées	185 018,92	115 237,20	69 781,72	60,55
Engagements à réaliser	164 122,56	136 011,24	28 111,32	20,67
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>26 927,15</b>	<b>33 161,69</b>	<b>-6 234,54</b>	<b>-18,80</b>
Contribution volontaires en nature				
<b>Total des produits</b>				
<b>Total des charges</b>				

**Gabriel ROSNOBLET**  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes





**ETATS DE SYNTHESE**

**2011**

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : AGLCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 445 737 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 26 927 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2012 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Logiciel : 12 mois

\* Constructions : 15 ans

\* Installations techniques : 15 ans

\* Matériel et outillage industriels : 5 ans

\* Matériel de transport : 5 ans

\* Matériel de bureau : 3.5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine :

L'association a opté pour les mesures de simplification prévues dans le cadre du règlement CRC 2005-09 du 3 novembre et a donc continué à amortir les immobilisations non décomposables à l'origine sur la durée admise avant 2005. A compter de 2006, l'association décompose les immobilisations nouvelles dans la mesure où leur appréciation est possible.

**Gabriel ROSNOBLET**  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

- La convention de délégation de Service Public relatif à la gestion des locaux collectifs et résidentiels est conclue pour cinq années au 1er janvier 2010.

- Sur le fondement de l'article L.80 du LPF, l'association demande à bénéficier de la doctrine administrative permettant de sectoriser les activités lucratives de l'association. Ainsi les activités soumises aux impôts commerciaux font l'objet d'un compte de résultat et bilans extraits des comptes globaux de l'association.

- Dans le cadre du dispositif DLA, l'association a perçu des fonds de l'Etat, de la CDC et du FSE.

Ces fonds affectés à l'ingénierie du dispositif et au soutien du fonctionnement du bénéficiaire pour la réalisation de ses missions sont répartis suivant le tableau présenté ci-après "Tableau de suivi des fonds dédiés".

**Gabriel ROSNOBLET**  
*Expert Comptable*  
*Commissaire aux Comptes*

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

### Provisions règlementées

Le tableau 2056 décrit le cas échéant, l'état des provisions.

### Engagements de retraite

L'association souscrit un fonds d'assurance pour la couverture de son engagement de retraite.

Un versement de 5000 euros a été effectué sur 2011.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

**Gabriel ROSNOBLET**  
*Expert Comptable*  
**Commissaire aux Comptes**

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 298			33 298
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>33 298</b>			<b>33 298</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	316 123			316 123
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	542 849	82 894	13 425	612 317
- Installations générales, agencements aménagement divers	19 494	667		20 161
- Matériel de transport	36 796	1 800		38 596
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 405	813		10 218
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>924 666</b>	<b>86 175</b>	<b>13 425</b>	<b>997 415</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>957 964</b>	<b>86 175</b>	<b>13 425</b>	<b>1 030 713</b>

**Gabriel ROSNOBLET**  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		86 175		86 175
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>86 175</b>		<b>86 175</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 425		13 425
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>13 425</b>		<b>13 425</b>

**Gabriel ROSNOBLET**  
 Expert ~~Comptable~~  
 Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 239 112 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	90 123	82 586	7 537
Autres	134 817	134 817	
Charges constatées d'avance	14 173	14 173	
<b>Total</b>	<b>239 112</b>	<b>231 575</b>	<b>7 537</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
TIERS FACTURE A ETABLIR	22 827
AVOIR FOURNISSEUR A RECEVOIR	199
SUBVENTIONS A RECEVOIR	114 325
<b>Total</b>	<b>137 351</b>

**Gabriel ROSNOBLET**  
 Expert Comptable  
 Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 273	25		33 298
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>33 273</b>	<b>25</b>		<b>33 298</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	312 475	1 774		314 249
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	497 305	29 616	13 425	513 495
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 494	65		19 558
- Matériel de transport	31 058	2 827		33 885
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 508	371		8 878
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>868 839</b>	<b>34 652</b>	<b>13 425</b>	<b>890 066</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>902 112</b>	<b>34 678</b>	<b>13 425</b>	<b>923 364</b>

**Gabriel ROSNOBLET**  
*Expert Comptable*  
 Commissaire aux Comptes



## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	40 331	33 162		73 493
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>40 331</b>	<b>33 162</b>		<b>73 493</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	33 162	26 927	33 162	26 927
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>73 493</b>	<b>60 089</b>	<b>33 162</b>	<b>100 420</b>

## Provisions

**Gabriel ROSNOBLET**  
*Expert Comptable*  
 Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 339 801 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 833	5 833		
- à plus de 1 an à l'origine	49 966	27 652	22 314	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 804	90 804		
Dettes fiscales et sociales	158 333	158 333		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	24 477	24 477		
Produits constatés d'avance	10 387	10 387		
<b>Total</b>	<b>339 801</b>	<b>317 487</b>	<b>22 314</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	54 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	21 911			

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	49 966	49 966	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>	<b>49 966</b>	<b>49 966</b>	

**Gabriel ROSNOBLET**  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	33 299
PERS DETTES PROV P CONG A PAYE	59 500
ORGANISME SOCIAUX CHARG A PAY	26 775
TAXE D APPRENTISSAGE	934
CLIENT AVOIR A ETABLIR	230
FLUIDES A PAYER	10 975
NOTES DE FRAIS A PAYER	768
CHARGES LOCATIVES A PAYER	7 662
VIDANGE FOSSE A PAYER	833
REGUL CPAM A PAYER	609
SERVICE SANTE AU TRAVAIL	279
DIVERS A PAYER	121
<b>Total</b>	<b>141 984</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PAGES JAUNES	4 834		
NEXTIRAONE	780		
SAGE ASSISTANCE	3 840		
SATAS MACH A AFFRANCHIR	537		
ACCOLADES DLA UDAF	1 500		
ABONNEMENTS	1 492		
LOCATIONS	646		
TELECOM	114		
COTISATIONS	31		
MAINTENANCE	382		
COTISATIONS	18		
<b>Total</b>	<b>14 173</b>		

**Gabriel ROSNOBLET**  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

**Notes sur le bilan****Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
GESTION IEP	3 300		
LOCATIONS	287		
FDI DLA	6 800		
<b>Total</b>	<b>10 387</b>		

**Gabriel ROSNOBLET**  
~~Expert Comptable~~  
Commissaire aux Comptes

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	13 557,40			5 515,74
Provisions pour charges	20 896,36		28 938,02	
Provisions pour dépréciation	6 229,92	3 057,49	972,50	8 314,91
<b>Total</b>	<b>40 683,68</b>	<b>3 057,49</b>	<b>29 910,52</b>	<b>13 830,65</b>
Exploitation		3 057,49	29 734,52	
Exceptionnelles			176,00	

**Gabriel ROSNOBLET**  
 Expert ~~Comptable~~  
 Commissaire aux Comptes



## Dettes garanties

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	49 966,07	49 966,07	
<b>Total</b>	<b>49 966,07</b>	<b>49 966,07</b>	

**Gabriel ROSNOBLET**  
 Expert ~~Comptable~~  
 Commissaire aux Comptes

## Fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	40 331,02	33 161,69		73 492,71
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>40 331,02</b>	<b>33 161,69</b>		<b>73 492,71</b>
Résultat de l'exercice	33 161,69	26 927,15	33 161,69	26 927,15
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>73 492,71</b>	<b>60 088,84</b>	<b>33 161,69</b>	<b>100 419,86</b>

**Gabriel ROSNOBLET**  
*Expert Comptable*  
 Commissaire aux Comptes



## Notes sur le compte de résultat

## Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>26 927</b>
ACTIVITES NON LUCRATIVES		50 604
Part du résultat sur gestion conventionnée		50 604
Part du résultat sur gestion libre	23 677	

**Gabriel ROSNOBLET**  
*Expert-Comptable*  
 Commissaire aux Comptes

## Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
DLA ING	27 500,00		27 500,00	27 500,00	
DLA ETAT ING	15 000,00		15 000,00	15 000,00	
DLA CDC ING	31 718,00		31 718,00	31 718,00	
DLA FSE ING	39 504,00	20 896,00	60 400,00	39 504,00	
DLA CG ING	2 000,00		2 000,00	2 000,00	
DLA ETAT FONCT	40 000,00		40 000,00	40 000,00	
DLA CDC FONCT					
DLA FONCT	8 400,00		8 400,00	8 400,00	
Sous total	164 122,00	20 896,00	185 018,00	164 122,00	
<b>TOTAL</b>	<b>164 122,00</b>	<b>20 896,00</b>	<b>185 018,00</b>	<b>164 122,00</b>	

**Gabriel ROSNOBLET**  
 Expert Comptable  
 Commissaire aux Comptes